

Rappel du règlement et des pièces nécessaires afin d'obtenir le titre de Champion des Expositions Nationales.

Afin de pouvoir prétendre au titre de Champion des Expositions Nationales, le chien doit obtenir :

Exigences SCC

Avoir obtenu 6 CACS dans des expositions Nationales (CACS),
l'un de ces CACS doit être obtenu en Spéciale de race.

+

Un excellent classé obtenu à la Nationale d'élevage

+

Avoir passé avec succès, en France, l'examen du TAN

Exigences du DCF

Lecture de dysplasie des hanches, sont acceptés les stades A et B

+

Lecture de dysplasie des coudes sont acceptés les stades 0, SL et 1

+

L'empreinte génétique avec filiation

+

Le pedigree complet

Conditions

- Les récompenses et les examens doivent être obtenus dans un délai de 24 mois.
- Le pedigree doit être complet.
- Les CACS doivent avoir été obtenus sous 3 juges différents au minimum.

**Ce titre permet l'engagement en classe champion dans toutes les expositions Nationales,
Internationales en France et à l'étranger.**

Documents à transmettre en double exemplaire au Président du DCF

Copie du Pedigree

+

Copie du formulaire du TAN

+

Copie du compte-rendu de lecture du dépistage de la dysplasie des hanches

+

Copie du compte-rendu de lecture du dépistage de la dysplasie des coudes

+

Copie du compte-rendu d'analyse génétique avec la filiation

+

Copie des 7 commentaires du juge et des cartons de CACS

[Il est possible de transmettre le dossier complet par internet.](#)